



Procès-Verbal

Conseil Municipal Séance du 27 Janvier 2022

Convocation du 20 Janvier 2022

Absent(s) Excusé(s) :

Sergine BRETEAUDEAU, Franck CHARRIER, Clément SAMSON, adjoints, et Dany SICARD, conseillère municipale

Madame Sergine BRETEAUDEAU donne pouvoir à Madame Josette GUITTON

Monsieur Franck CHARRIER donne pouvoir à Madame Marie-Pierre BOURGET

Madame Dany SICARD donne pouvoir à Madame Nathalie ALLONCIUS

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BOURGET

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

1– Bibliothèque – Demande de subvention

Nelly LOIZEAU et Marie-Céline CLARCK quittent la séance.

Suite à la décision du conseil municipal, lors de la séance du 17 décembre 2021, décidant d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet OXA Architectures pour les travaux de réaménagement de l'ancien Trésor Public en Bibliothèque, le conseil municipal peut décider de déposer une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), programme 2022.

Le montant total de l'opération s'élève à 426.924,01 euros HT (travaux, maîtrise d'œuvre, études, mobilier...).

Le conseil départemental a décidé d'allouer un montant de 77.200,17 euros de subvention au titre du dispositif de soutien aux investissements des communes.

Le conseil municipal sollicite à l'unanimité l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

2 – Installation d'un dispositif de vidéoprotection

Nelly LOIZEAU et Marie-Céline CLARCK reprennent leur place.

Suite aux dégradations survenues depuis plusieurs mois, la commune réfléchit à mettre en place un système de vidéoprotection à différents endroits stratégiques de la commune.

Le montant global de l'opération s'élève à 29.800 euros HT.

Trois subventions peuvent être demandées, à savoir :

La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires) pour un montant de 7.450 euros

Le Fonds Régional de Soutien à l'Équipement de Vidéoprotection pour un montant de 14.900 euros

Le Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) pour un montant de 1.490 euros.

Le référent sécurité a fait parvenir les statistiques de délinquance sur la commune de La Romagne depuis 2019

	2019	2020	2021
Délinquance générale	16	26	49
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	0	5	5
Atteintes aux biens	12	16	30
Escroqueries, infractions économiques et financières	2	1	3
Comportements portant atteinte à la tranquillité publique	2	8	10
Stupéfiants	0	0	0

Le conseil municipal sollicite à l'unanimité l'octroi des subventions au titre de la DETR, du Fonds Régional de Soutien à l'Équipement de vidéoprotection ainsi que du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR).

3- Acquisition de terrains au Conseil Départemental

Le Département de Maine-et-Loire possède plusieurs parcelles qui ne sont pas exploitées, ni entretenues, notamment le long du contournement et du lotissement du Domaine de la Croix des Rouleaux (1 et 2), et entre la zone industrielle et le contournement.

Tous ces terrains, d'une superficie approximative totale de 2,3664 ha pourraient intéresser la commune.

En-effet, lors de l'aménagement du lotissement, la Police de l'Eau a découvert des zones humides. Compte-tenu de l'aménagement en lotissement de ces zones humides, la commune se doit de les compenser, en améliorant l'état naturel de certaines autres parcelles. L'acquisition de ces parcelles correspondrait aux besoins de la commune.

Après de longues négociations avec le Conseil Départemental, ce dernier propose à la commune de les vendre au prix de 2.000 euros/ha, ce qui représenterait un coût approximatif pour la commune de 4.732,80 euros.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acheter lesdites parcelles au prix de 2.000 euros/hectare.

4 – Commission «Eolien »

Suite à la délibération du 19 novembre 2021, une commission « Eolien » a été créée avec pour membres :

- Laurent Gaudry
- Cyrille Fonteneau-Roger
- Guillaume Brin
- Julien Girard
- Frédéric Grolleau

Myriam Templeraud souhaite intégrer cette commission.

Le conseil municipal décide par 16 voix pour et 1 abstention d'ajouter Myriam Templeraud comme membre de la commission « Eolien ».

5 – Extension réseau énergie basse tension

Des particuliers souhaitent faire construire une maison sur un terrain leur appartenant situé à l'arrière de la rue du Commerce. Cette parcelle n'est pour l'instant pas raccordée au réseau électrique.

Le SIEMML a donc fait parvenir le coût de raccordement qui serait de 746 euros à la charge du demandeur et de 1910 euros à la charge de la commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre en charge le coût de l'extension du réseau, soit 1910 €.

6 – Questions et informations diverses

a/ Modification vente lot n° 28 Lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux 3 »

Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 26 mars 2021, de vendre le lot n° 28 du lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux 3 ». L'intéressé a décidé de modifier sa demande. En effet il souhaite acheter le terrain avec sa compagne.

Le conseil municipal décide donc de modifier la vente du lot n° 28.

b/ DIA 9 rue des Frênes

Il s'agit de la vente d'une maison située 9 rue des Frênes, cadastrée AI 237 et AI 240 (1/4 indivis) d'une superficie de 224 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

c/ DIA 26 rue de Bel-Air

Il s'agit de la vente d'une maison située 26 rue de Bel-Air, cadastrée AA 56 d'une superficie de 700 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.